

Le 8 mai 2018

L'Honorable Chrystia Freeland, Ministre
Affaires étrangères Canada
125, promenade Sussex
Immeuble Lester B Pearson Tour A
Ottawa (Ontario)
K1A 0G2

Chrystia.Freeland@international.gc.ca

Demande d'information : IR0371

Madame la ministre,

Comme vous le savez sans doute, le directeur parlementaire du budget (DPB) fournit au Sénat et à la Chambre des communes, de façon indépendante et non partisane, des analyses sur des questions relatives aux finances et à l'économie canadiennes, les budgets de dépenses et à certains autres documents, ainsi qu'au coût de certaines mesures. Dans l'exercice de ce mandat, je dois souvent obtenir des renseignements détenus par les ministères et les sociétés d'État. J'ai le droit conformément à l'article 79.4 de la *Loi sur le Parlement du Canada* de prendre connaissance, gratuitement et en temps opportun – sous réserve d'exceptions limitées – des renseignements exigés.

Je procède actuellement à une analyse en vertu l'alinéa 79.2(1)b) de la *Loi sur le Parlement du Canada*, qui confère au DPB le mandat de préparer des rapports sur les questions qui revêtent

une importance particulière à l'égard des finances ou de l'économie du pays et qui sont mentionnées dans le plan de travail annuel.

Pour cette analyse, j'aimerais obtenir les renseignements sur le personnel militaire et les employés du service extérieur, plus précisément sur ceux :

- qui sont en poste à l'étranger et
- sont l'époux ou le conjoint de fait vit à l'étranger avec eux.

Le DPB veut obtenir les données qui suivent sur ces employés, si elles sont disponibles :

- le nombre d'employés dont il est question ci-dessus
- la durée de leur affectation à l'étranger
- le revenu familial net

- le salaire de l'époux ou du conjoint de fait
- le nombre d'heures d'emploi assurables de l'époux ou du conjoint de fait
- le code postal de la résidence au Canada de l'époux ou du conjoint de fait.

Si les données ne sont pas disponibles pour l'époux ou le conjoint de fait, le DPB veut obtenir les mêmes données pour le personnel militaire et les employés du service extérieur en remplacement.

Enfin, le DPB demande aussi le nombre prévu d'employés qui seront envoyés à l'étranger, si ces chiffres sont disponibles.

Le DPB demande les données de la plus récente période.

Compte tenu de la nature de cette demande et de l'analyse en cours, j'estime que le **25 mai 2018** serait un délai raisonnable. Si l'accès aux renseignements demandés ne peut pas être accordé avant cette date, je dois en être avisé par vous, par le sous-ministre concerné ou son représentant approprié ou par le titulaire d'un poste équivalent.

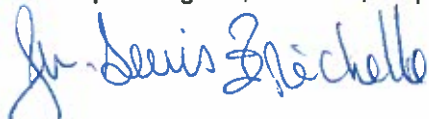
Si vous ou votre personnel avez des questions concernant cette demande d'information, vous pouvez communiquer directement avec l'analyste responsable, Negash Haile (negash.haile@parl.gc.ca 613-996-0787).

Vous trouverez ci-joint un formulaire de réponse. Vous devez le remplir et nous le renvoyer d'ici le 25 mai 2018, peu importe que vous nous fournissiez l'information demandée ou non. Si vous refusez de donner accès aux renseignements demandés, le sous-ministre concerné ou le titulaire d'un poste équivalent devra fournir par écrit les raisons justifiant le refus, comme l'exige l'article 79.41 de la *Loi sur le Parlement du Canada*.

La lettre de réponse sera affichée sur le site Web du DPB et, par conséquent, ne devrait pas porter la mention « confidentielle ». Veuillez donc joindre les renseignements demandés séparément. Si ceux-ci sont considérés confidentiels, prière de l'indiquer clairement, soit sur le fichier électronique, soit sur la version papier selon le cas.

Je vous remercie de votre collaboration à cet égard. L'objectif principal du DPB est de fournir des analyses rapides et efficaces au Sénat et à la Chambre des communes, et ainsi de contribuer à relever la qualité du débat parlementaire et à promouvoir une plus grande transparence budgétaire et une meilleure reddition de comptes. Ceci réside, en grande partie, dans la possibilité d'avoir un libre accès, en temps opportun, à l'information de qualité détenue par les ministères. Ce faisant, vous nous aidez à mieux servir le Sénat, la Chambre des communes, les sénateurs et les députés.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes sentiments distingués.



Jean-Denis Fréchette
Directeur parlementaire du budget

c. c. Katharine Rechico, secrétaire adjoint du Cabinet,
Bureau du Conseil privé, Secrétariat de liaison de politique macroéconomique
Ian Shugart, Sous-ministre, Affaires étrangères Canada

Pièce jointe : Formulaire de réponse pour IR0371